

UTILISER ET RÉALISER LA VÉRIFICATION JOURNALIÈRE DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED – SELON LA RECOMMANDATION R408

Cette formation s'applique pour la formation préalable et pour le Maintien et l'Actualisation des Compétences (recyclage) des personnels débutants ou confirmés.

Finalité de la formation

Travailler en sécurité sur un échafaudage de pied et réaliser les vérifications journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied monté conformément à la notice du fabricant.

PROGRAMME



DURÉE

- 7 heures, soit 1 jour.
- Entrée tous les 2 mois en moyenne : nous consulter



PUBLIC ET MODALITÉS D'ACCÈS

Toute personne appelée à travailler sur un échafaudage de pied et désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications journalières suivant l'arrêté du 21 décembre 2004, conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité.



PRÉREQUIS

- Maîtriser les savoirs de base, en français et mathématiques, nécessaires à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas, calcul de charges, etc.).
- Bénéficier d'un avis d'aptitude médicale aux risques de chute de hauteur délivré par la médecine du travail. Ne pas avoir de restrictions au port de charges identifiées par la médecine du travail.
- Savoir utiliser ses EPI.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable

- d'appliquer les règles strictes d'utilisation d'un échafaudage de pied indiquées dans la notice du fabricant ;
- réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied ;
- utiliser un échafaudage de pied en sécurité.

CONTENU

- Identifier les enjeux de la prévention,
- Connaître les rôles et responsabilités des différents acteurs,
- Définir et expliquer la prévention des risques : signaler les situations dangereuses, communiquer et rendre compte,
- Connaître les différents types d'échafaudages de pied et leur domaine d'utilisation,
- Reconnaître et nommer les éléments constitutifs et connaître leur rôle,
- Exploiter la notice du fabricant, comprendre, rendre compte et savoir effectuer les vérifications réglementaires : respecter les limites de charges, maintenir l'échafaudage en sécurité, tenir compte de la coactivité sur les chantiers,
- Utiliser un échafaudage de pied en fonction des indications de la notice du fabricant et les contraintes du site et du matériel, adopter un comportement responsable lors de l'utilisation d'un échafaudage,
- Appliquer les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité,
- Effectuer la vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage,
- Établir le compte-rendu de vérification.



Source photo : site Internet www.btpcfa-poitou-charentes.fr/



LIEUX

- **BTP CFA Charente**, 16 260 Chasseneuil s/Bonnieure
- **BTP CFA Charente-Maritime**, 17 100 Saintes
- **BTP CFA Vienne**, 86 280 Saint-Benoît
- Possibilité de réaliser la formation sur le site du demandeur si les conditions sont réunies (*nous contacter*).

CONTACT

BTP CFA Charente
BTP CFA Charente-Maritime
BTP CFA Vienne
05 49 57 11 35

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Plateaux techniques équipés de matériels professionnels. Des salles de formation adaptées aux enseignements théoriques.
- Nos formateurs sont issus du domaine professionnel du bâtiment. Ils ont tous été formés aux travaux en hauteurs, port du harnais et aux échafaudages fixes et/ou roulants. Ce sont des professionnels de la formation continue et en apprentissage depuis de nombreuses années. Deux d'entre eux sont reconnus INRS en R408 et R457.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel
- Exposés, apports théoriques réglementaires et techniques, mise en situations pratiques sur la plateforme pédagogique.
- Organisation : partie théorique, 5 heures. Partie pratique, 2 heures

VALIDATION DES ACQUIS

À l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives (test de contrôle et grille d'observation individuelle des travaux pratiques), le stagiaire se verra délivrer une attestation de compétences formation validant les acquis.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Compétence à faire valoir en complément du métier exercé.



NOMBRE DE STAGIAIRES

De 3 stagiaires au minimum à 8 stagiaires au maximum par formateur



ACCÈS HANDICAPÉ

Notre site est adapté aux personnes à mobilité réduite.

Vous pouvez faire appel à notre référent handicap, afin de faciliter la mise en relation pour construire votre projet professionnel.



TARIFS

- Tarif individuel :
155 € /stagiaire (net de taxe) *
- Tarif en intra-entreprise :
nous consulter
- Modalités de prise en charge.

* BTP CFA Poitou-Charentes est un organisme non assujéti à la TVA – Franchise en base (article 293-b du Code Général des Impôts) – Tarifs valables jusqu'au 30/06/2022



Source photo : BTP CFA Vienne

LA FORMATION EN QUELQUES CHIFFRES

